

## *Crèche de l'HFR*

# **Une privatisation qui se fera au détriment des usagers et du personnel**

Le SSP – région Fribourg condamne la décision du Conseil d'administration de l'HFR de privatiser la crèche « Les Gribouilles » de l'HFR. Cette privatisation aura pour conséquence, à terme, de diminuer la qualité des prestations, pourtant largement reconnue par les parents dont les enfants fréquentent la crèche. Rappelons que, dans un délai de 2 ans, la crèche ne se situera plus au sein de l'Hôpital cantonal, un avantage très apprécié du personnel de l'HFR ; il n'existe, d'ailleurs, aucune garantie que la crèche soit exploitée au-delà de ce délai.

La privatisation de la crèche se traduira également par une péjoration des conditions de travail du personnel. Les employés qui le souhaitent seront, en effet, repris aux conditions salariales de la nouvelle structure, très probablement inférieures à celles de l'Etat de Fribourg. De plus, les prestations sociales, dans les crèches privées, sont moins favorables que celles prévues à l'Etat de Fribourg.

Le Conseil d'Etat fribourgeois porte une responsabilité importante dans cette décision. En 2014, le gouvernement fribourgeois a divisé par deux la subvention octroyée à la crèche de l'HFR, qui est passée de 800'000 francs à 400'000 francs ; il a également laissé entendre que cette subvention serait probablement réduite à néant dans les années à venir. Ces restrictions budgétaires ont précipité la décision de privatiser la crèche de l'HFR.

L'externalisation de la crèche de l'HFR s'inscrit dans une nouvelle orientation du Conseil d'administration et de la Direction, partagée par le Conseil d'Etat, qui consiste à privatiser de manière progressive de nombreux secteurs de l'HFR. Cette dynamique de privatisation touche également le secteur des soins : ainsi, le service d'endoscopie – une unité pourtant « rentable » – est en voie d'être confié à un cabinet privé, qui emploiera – au sein de l'HFR ! – du personnel sous contrat de droit privé.

Le SSP – région Fribourg rencontrera le personnel de la crèche dans les prochains jours, pour discuter des démarches à entreprendre.

Par ailleurs, la mobilisation pour la responsable de la crèche de l'HFR – visée par une procédure de résiliation des rapports de travail en raison de sa participation à la journée de grève du 31 mars – se poursuit. Trente-trois parlementaires fédéraux, de même que de nombreux députés au Grand Conseil fribourgeois, ont signé un appel demandant à la Direction de l'HFR de renoncer à la procédure de licenciement. Parmi les signataires figurent, notamment, le Président du Conseil national, Stéphane Rossini, les trois conseillers nationaux fribourgeois membres du Parti socialiste, de même que trois conseillers aux Etats.

Cet appel sera remis à la Direction de l'HFR mardi prochain, 2 juin, à 14h30.

**Contact :** Gaétan Zurkinden, secrétaire régional SSP 079 462 12 83